

« FLUIDIFIER L'INSTRUCTION DU PC GRACE AU BIM »

1 jour | 7h de formation

| DATES :

- 22 mars - Présentiel
- 24 juin - Distanciel
- 15 septembre - Présentiel
- 06 décembre - Distanciel

| TARIFS :

| | PRÉSENTIEL | DISTANCIEL |
|------------------------------|----------------------|----------------------|
| Tarif public | 970€ HT – 1 164€ TTC | 895€ HT - 1 074€ TTC |
| Tarif abonnés Cadre de Ville | 870€ HT – 1 044€ TTC | 795€ HT - 954€ TTC |

| OBJECTIF PÉDAGOGIQUE :

Être capable de synthétiser une méthodologie pour mettre en place le Permis de construire numérique.

| PROBLÉMATIQUE :

La dématérialisation des procédures pour les villes de plus de 3500 habitants, c'est maintenant !
Quelle méthode mettre en place pour instruire les autorisations d'urbanisme via le BIM ?

| PUBLIC VISÉ :

Urbanistes, Architectes, Bureaux d'études, AMO.

| PRÉ-REQUIS :

Avoir déjà travaillé dans l'aménagement ou l'urbanisme.



| MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MÉTHODES MOBILISÉES :

- La convocation est envoyée 15 jours avant la formation par mail.
- La formation sera adaptée en fonction des acquis des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil des attentes 15 jours auparavant.
- La documentation pédagogique est envoyée une semaine avant par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.
- Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émergence.
- Si la formation est en distanciel, le rapport de connexion de la plateforme Zoom permettra de valider la présence des stagiaires.
- La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.
- Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisés telles que exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.
- Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à postériori le cas échéant.

| ÉVALUATION ET SUIVI :

- En fin de formation, les stagiaires rempliront une fiche d'appréciation et d'auto-évaluation de leurs acquis.
- Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.
- Une attestation de fin de formation sera envoyée aux participants dans les jours suivant la formation.

| MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Vous êtes intéressés par une formation ? Vous avez une demande d'Intra ?

Vous pouvez nous contacter (01 40 26 14 66 - 01 86 95 72 10 / formations@cadredeville.com) pour vérifier s'il reste de la place disponible et si vous avez bien les pré-requis nécessaires cette formation. Vous pouvez télécharger la convention de formation et nous l'envoyer complétée par mail. Vous pouvez vous inscrire - sous réserve de places disponibles - jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session de formation. Une réponse vous sera communiquée dans les 24h.

| ACCESSIBILITÉ :

Les lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter Nathalie AUBURTIN – nathalie.auburtin@cadredeville.com – 01 86 95 72 10. Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

| RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CGV, consultables sur le site cadredeville.com.



| PROGRAMME :

1. Le BIM dans tous ses états

- Qu'est-ce que le BIM ?
- Que peut-on faire avec le BIM ?
- Où en est la France par rapport aux autres pays ?
- A quand l'entrée en vigueur du PC numérique en France ?

2. La gestion des données urbaines

- Enjeux et atouts du recours à la maquette numérique à l'échelle territoriale (smart city)
- Données à l'échelle urbaine
 - Type et formes des données SIG et BIM
 - Gestion et modélisation des données
 - Etat de l'art des « conventions BIM »
 - Maquette numérique urbaine : acteurs, structuration des données, contributions
- Expérimentation en cours

3. Le permis de construire numérique

- Comment élaborer et déposer un PC numérique
 - Méthodologie
 - Application pratique
- Etude de cas : le premier permis de construire numérique déposé en Avril 2016 pour 108 logements sociaux à Bussy Saint Georges / Epamarne pour le compte de Emmaüs Habitat
- Différents types de missions et de contrats pour des opérations menées en BIM
- Quel modèle économique pour un déploiement massif du BIM ?

Intervention d'Alexandre REYNAUD, Architecte voyer, chef de projet Dématérialisation des autorisations d'urbanisme à la Ville de Paris



| FORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- [Actualités juridiques du foncier, de l'aménagement et de l'urbanisme](#)
- [Les nouveaux modes de commercialisation et de cession en aménagement \(AMI, Appels à projets...\)](#)
- [Intégrer les enjeux du programme "petites villes de demain"](#)
- [Première approche du projet urbain \(concevoir, piloter, concerter, faire advenir\)](#)

| LE FORMATEUR : François PELEGRIN



Architectes DPLG, Urbaniste diplômé de l'Université de Paris, François PELEGRIN exerce en tant qu'architecte urbaniste tout en s'impliquant fortement dans l'évolution des pratiques et des métiers.

Il est le premier architecte à avoir déposé en France un Permis de Construire numérique.

Il a écrit plusieurs ouvrages dont « ARCHIBIM, cap sur le bâtiment 2020 » et « L'architecture et l'informatique ».

Il est aujourd'hui Président du comité d'éthique et membre du Conseil d'Administration de l'AFNOR, Président de l'Office Général Bâtiment Grand Paris, membre de la Fondation Saint-Gobain, de la fondation Beneteau ; du Comité Stratégique du Plan Bâtiment Durable, du Comité d'Orientation du Prebat, du Conseil d'administration de AMO, du Comité consultatif de recherche QUALITEL/CERQUAL. Enfin il est Président d'honneur de l'UNSA, de ARCHINOV, du CIAF et du CNC.